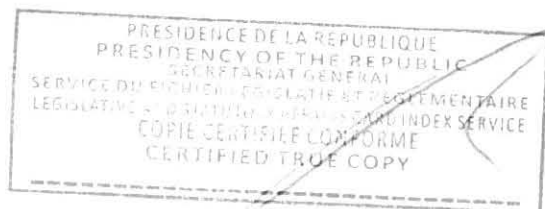


LOI N° 2018/019 DU 11 DEC 2018

**PORTANT RATIFICATION DE L'ORDONNANCE N° 2018/003 DU 02
OCTOBRE 2018 MODIFIANT ET COMPLETANT CERTAINES
DISPOSITIONS DE LA LOI N° 2017/021 DU 20 DECEMBRE 2017
PORTANT LOI DE FINANCES DE LA REPUBLIQUE DU CAMEROUN
POUR L'EXERCICE 2018**



***Le Parlement a délibéré et adopté, le Président
de la République promulgue la loi dont la
teneur suit :***

ARTICLE 1^{er}.- Est ratifiée, l'Ordonnance n° 2018/003 du 02 octobre 2018 modifiant et complétant certaines dispositions de la loi n° 2017/021 du 20 décembre 2017 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2018.

ARTICLE 2.- La présente loi sera enregistrée, publiée suivant la procédure d'urgence, puis insérée au Journal Officiel en français et en anglais./-

Yaoundé, le 11 DEC 2018

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,



PAUL BIYA

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE
PRESIDENCY OF THE REPUBLIC
SECRÉTARIAT GÉNÉRAL
SERVICE DU FICHIER LEGISLATIF ET REGLEMENTAIRE
LEGISLATIVE AND STATUTORY AFFAIRS CARD INDEX SERVICE
COPIE CERTIFIEE CONFORME
CERTIFIED TRUE COPY